

Question présentée par le député :

M. Boris Calame

Date de dépôt : 27 août 2020

Question écrite urgente

Qu'en est-il de la mise en œuvre de la motion 2437, de l'avancée de la campagne de sensibilisation liée et du financement y relatif ?

En date du 2 novembre 2018 était votée en renvoyée au Conseil d'Etat la motion 2437 « pour la réalisation d'une campagne de sensibilisation en faveur du commerce de détail genevois et le développement d'une stratégie de promotion économique spécifique », ceci par 77 oui et 5 abstentions.

Le Conseil d'Etat a répondu favorablement à ladite motion au travers de son rapport du 5 juin 2019, ceci avec une prise d'acte par le Grand Conseil le 18 octobre 2019.

Malgré les multiples échanges et les séances de travail qui ont eu lieu, ces dix derniers mois, avec les acteurs et autres partenaires potentiels de cette campagne, force est de constater qu'en cette fin d'été plus rien ne se passe.

Ce désintérêt du Conseil d'Etat est particulièrement regrettable dans cette période COVID, mais aussi, bien plus encore, au regard de la planification annoncée pour cette période de rentrée scolaire.

A ce jour, aucune demande de crédit n'a été formulée par le Conseil d'Etat afin de mettre en œuvre ladite motion. Si les règles de demande budgétaire ont changé, le Conseil d'Etat serait bien avisé d'en informer le Grand Conseil. Le cas échéant, le rédacteur de la présente se fera fort de formuler une proposition en ce sens.

Mes questions au Conseil d'Etat, que je remercie par avance pour ses réponses, sont alors les suivantes :

- 1) *Une motion largement votée par le Grand Conseil et, de plus, acceptée avec bienveillance par le Conseil d'Etat ne devrait-elle pas être mise en œuvre dans les meilleurs délais et avec diligence ?*
- 2) *Est-ce que le Conseil d'Etat et/ou le département ne souhaite/nt pas ou plus s'engager dans cette demande largement soutenue par le Grand Conseil ?*
- 3) *Quels sont les moyens financiers évalués depuis le vote de ladite motion et, le cas échéant, les besoins complémentaires nécessaires à sa réalisation ?*
- 4) *Est-ce [maintenant] au Grand Conseil de formuler un projet de loi de financement pour que cette motion puisse se réaliser ?*
- 5) *Le cas échéant, quelles sont les alternatives prévues pour réaliser les invites de la motion 2437 ? Avec quel financement et dans quels délais seront-elles mises en œuvre ?*